



juin 2014 – n° 06/12

Infos rapides

Tableau de bord du commerce extérieur d'avril 2014

En avril 2014, l'excédent en produits agricoles bruts continue de baisser, celui en produits transformés progresse

En avril 2014, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 782 millions d'euros. Il diminue de 158 millions d'euros par rapport à avril 2013. L'excédent des échanges diminue à la fois vers l'UE et vers les pays tiers.

L'excédent en produits agricoles bruts diminue de 243 millions d'euros par rapport à avril 2013. La baisse des cours des céréales, mais aussi des légumes tire la valeur des exportations vers le bas. Il s'agit du neuvième mois consécutif où l'excédent en produits agricoles bruts se dégrade.

L'excédent en produits transformés progresse de 85 millions d'euros par rapport à avril 2013. Les exportations de produits laitiers continuent de croître, mais celles d'alcools et de vins diminuent.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
Nouvelle baisse de l'excédent agroalimentaire sur un an	
Produits agricoles bruts	page 3
En glissement annuel, la chute des prix continue de peser sur les exportations	
Produits agricoles transformés	page 4
Baisse des importations en glissement annuel	

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : nouvelle baisse de l'excédent agroalimentaire sur un an

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 782 millions d'euros en avril 2014, et diminue de 158 millions d'euros par rapport à avril 2013. Les exportations baissent plus vite que les importations.

Avec les pays tiers, l'excédent (403 millions d'euros) diminue de 41 millions d'euros par rapport à avril 2013. Les exportations d'alcools diminuent de 51 millions d'euros, notamment vers Singapour, les Etats-Unis et la Chine. Les ventes de céréales diminuent de 25 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix et des quantités vendues. Les ventes de produits laitiers augmentent de 33 millions d'euros et progressent sur de nombreuses destinations. Au total, les exportations diminuent à destination de la Chine (- 29 millions d'euros), de la Syrie (- 16 millions d'euros) et de la Côte d'Ivoire (- 13 millions d'euros). En revanche, les exportations augmentent vers le Maroc (+ 27 millions d'euros), grâce aux ventes de blé tendre. Les quantités achetées d'oléagineux et de céréales progressent, tandis que celles d'huiles diminuent.

Avec l'Union européenne, l'excédent (379 millions d'euros) diminue de 117 millions d'euros par rapport à avril 2013. Les exportations de céréales diminuent de 194 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix et des volumes exportés. Les exportations de légumes diminuent de 40 millions d'euros, du fait de la baisse des prix. Dans ce contexte, les exportations diminuent sur la plupart des pays de l'UE : Royaume-Uni (- 75 millions d'euros), Allemagne (- 41 millions d'euros), Espagne (- 37 millions d'euros), Pays-Bas (- 36 millions d'euros). Les importations diminuent quant à elles de 100 millions d'euros : la plupart des produits sont concernés par cette baisse, notamment les achats d'huiles et de boissons non alcoolisées.

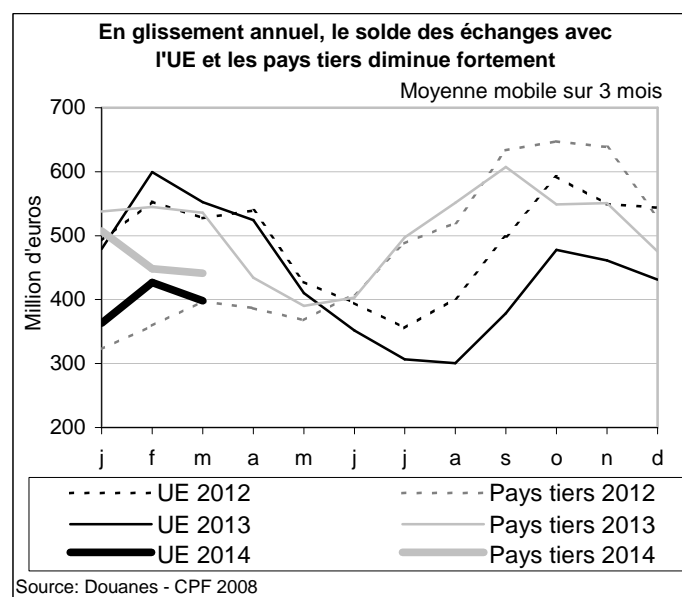
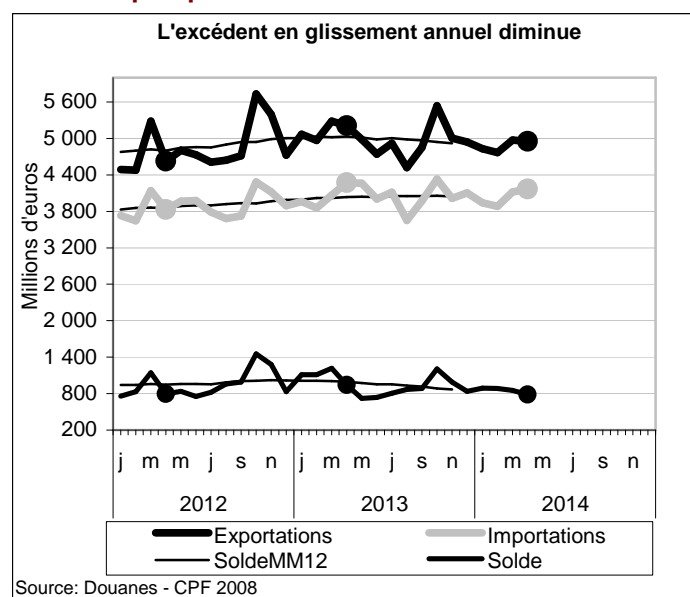
Sur les quatre premiers mois de l'année 2014, l'excédent atteint 3,4 milliards d'euros, en baisse de 965 millions d'euros. Si l'excédent en produits transformés augmente, celui en produits agricoles bruts diminue de 1,1 milliard d'euros. La baisse des cours des céréales fait chuter la valeur des exportations.

Les indicateurs

Produits CPF2	Avril						Cumuls 4 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
UE												
Produits bruts	555	505	1 078	846	524	341	2 201	2 150	4 522	3 705	2 321	1 555
Produits transformés	2 350	2 300	2 323	2 338	-28	38	8 952	8 871	8 925	8 976	-27	105
AGROALIMENTAIRE	2 905	2 805	3 401	3 184	496	379	11 153	11 022	13 447	12 681	2 294	1 659
Pays tiers												
Produits bruts	561	593	440	412	-121	-181	2 046	2 110	2 147	1 900	101	-210
Produits transformés	805	770	1 371	1 355	565	584	2 959	2 978	4 937	4 937	1 978	1 959
AGROALIMENTAIRE	1 367	1 363	1 811	1 766	444	403	5 005	5 089	7 083	6 837	2 079	1 749
Monde												
Produits bruts	1 116	1 098	1 519	1 257	403	159	4 247	4 261	6 669	5 605	2 422	1 345
Produits transformés	3 156	3 070	3 693	3 693	537	623	11 911	11 850	13 862	13 913	1 951	2 063
AGROALIMENTAIRE	4 272	4 168	5 212	4 950	940	782	16 158	16 110	20 530	19 518	4 373	3 408

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : en glissement annuel, la chute des prix continue de peser sur les exportations

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 159 millions d'euros en avril 2014, en baisse de 243 millions d'euros par rapport à avril 2013. Le solde diminue aussi bien vers l'UE que vers les pays tiers.

Les **exportations** (1 257 millions d'euros) diminuent de 262 millions d'euros (- 17 %) par rapport à avril 2013. Les exportations de céréales, qui chutent de 219 millions d'euros (- 28 %), continuent de subir la baisse des cours. Ainsi, les prix à l'exportation du blé tendre diminuent de 19 % par rapport à avril 2013, ainsi que ceux du maïs-grain (- 21 %), de l'orge (- 16 %) et du blé dur (- 2 %). Les quantités exportées d'orge (- 46 %), de maïs-grain (- 38 %) et de blé dur (- 52 %) baissent aussi. Les ventes d'orge diminuent sur la plupart des destinations, ceux de maïs-grain vers l'UE et la Corée du Sud et ceux de blé dur vers l'Italie. En re-

vanche, les quantités exportées de blé tendre croissent de 6 %, notamment grâce aux envois vers le Maroc, l'Algérie et le Yémen. Les exportations de légumineuses, dans un contexte de baisse globale des prix, diminuent de 40 millions d'euros. Cette baisse est particulièrement marquée pour la pomme de terre (- 24 millions d'euros) et le chou-fleur (- 7 millions d'euros), malgré des quantités exportées en hausse.

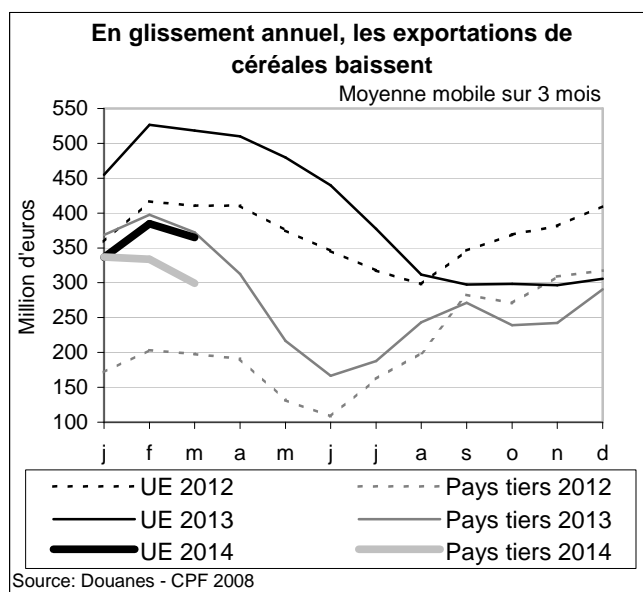
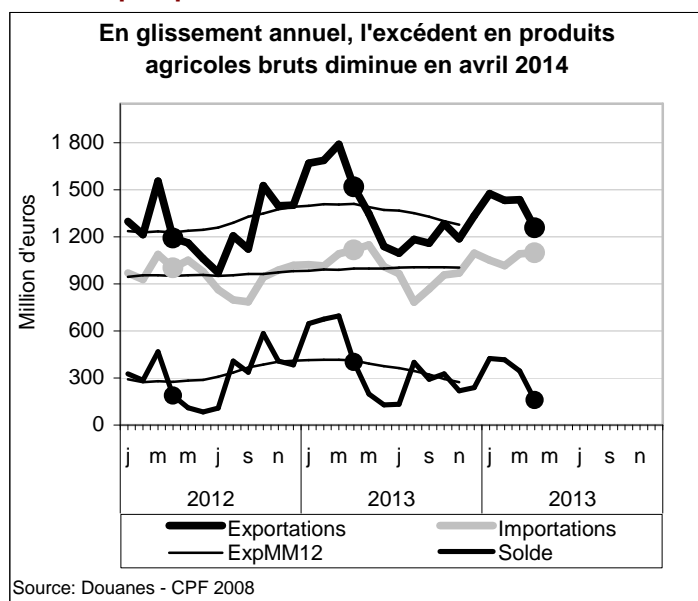
Les **importations** (1 098 millions d'euros) diminuent de 18 millions d'euros (- 1,6 %) par rapport à avril 2013. Les importations de fruits diminuent de 25 millions d'euros. Oranges, pommes et poires sont concernées par cette baisse : les prix et les quantités achetées sont en retrait. Les achats de caoutchouc brut diminuent aussi sous l'effet de la baisse des prix. En revanche, les achats de céréales et d'oléagineux augmentent du fait de la hausse des quantités achetées.

Les indicateurs

Produits CPF4	Avril						Cumuls 4 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
PRODUITS BRUTS	1 116	1 098	1 519	1 257	403	159	4 247	4 261	6 669	5 605	2 422	1 345
Agriculture et élevage	985	970	1 442	1 178	457	208	3 759	3 756	6 372	5 305	2 613	1 549
Céréales, légum., oléagi.	156	188	887	641	732	453	554	657	4 099	3 108	3 544	2 451
Céréales n. c. riz	28	37	783	564	755	528	125	153	3 556	2 718	3 431	2 566
Oléoprotéagineux	127	150	104	76	-23	-74	428	501	541	388	113	-113
Légumes, fleurs, plantes	280	273	250	207	-30	-66	1 117	1 150	1 003	893	-114	-257
Légumes	231	226	228	188	-3	-38	909	915	900	801	-9	-114
Prod. cult. permanentes	506	471	134	157	-372	-313	1 919	1 796	587	626	-1 332	-1 170
Fruits	303	277	102	120	-201	-157	1 177	1 107	449	483	-728	-624
Café, cacao, thé	73	74	2	2	-71	-71	287	262	13	11	-274	-252
Animaux vifs, œufs, miel	43	39	170	173	128	134	169	153	683	678	514	525
Bovins	10	5	102	106	92	101	29	22	425	428	396	406
Produits sylvicoles	19	20	35	39	16	19	71	78	127	142	56	63
Pêche et aquaculture	112	108	41	40	-71	-68	417	426	171	159	-247	-268

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : baisse des importations en glissement annuel

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 623 millions d'euros en avril 2014, en hausse de 85 millions d'euros par rapport à avril 2013.

Les **exportations** restent stables par rapport à avril 2013. Les exportations de produits laitiers augmentent de 59 millions d'euros : les prix et les volumes sont en hausse à la fois vers l'UE et vers les pays tiers. En revanche, les exportations d'alcools diminuent de 58 millions d'euros, notamment le cognac à destination de Singapour, des Etats-Unis et de la Chine. Les ventes de vins baissent de 29 millions d'euros (Royaume-Uni,

Canada). Les exportations de sucre diminuent de 20 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix et des quantités vendues. Les ventes de viandes de volailles continuent de diminuer à destination du Moyen-orient.

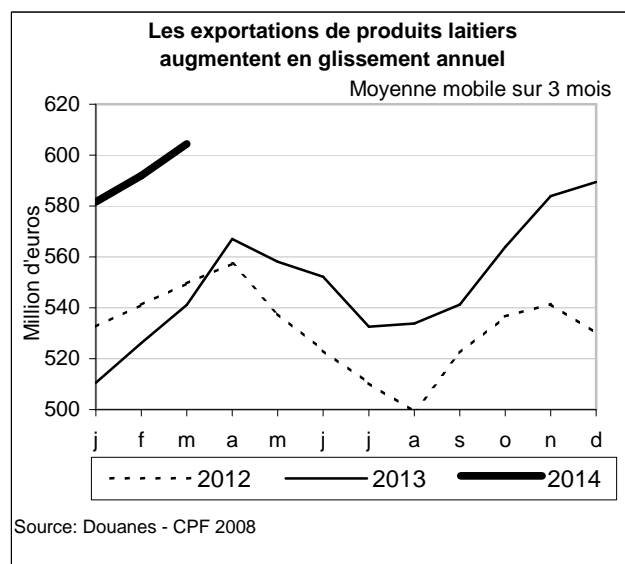
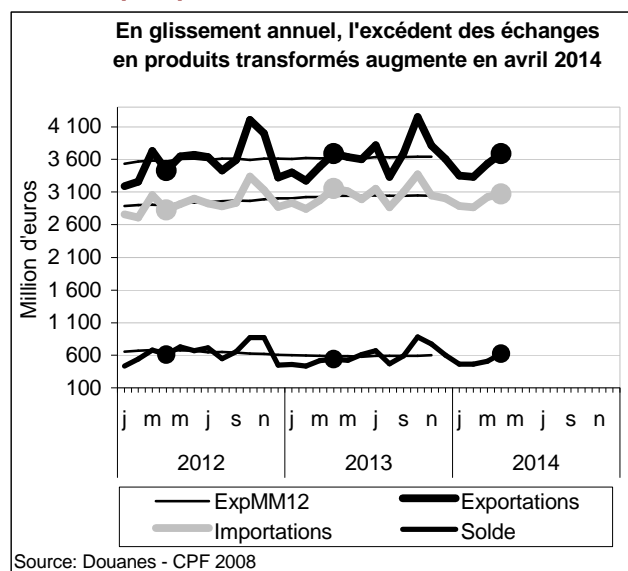
Les **importations** diminuent de 85 millions d'euros. Les importations d'huiles diminuent de 62 millions d'euros sous l'effet de la baisse des quantités achetées et des prix. Les achats de boissons diminuent de 29 millions d'euros, notamment en raison de la baisse des quantités achetées de boissons non alcoolisées.

Les indicateurs

Produits CPF4	Avril						Cumuls 4 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
IAA, TABACS	3 156	3 070	3 693	3 693	537	623	11 911	11 850	13 862	13 913	1 951	2 063
Viandes, prod. de l'abattage	482	489	392	386	-90	-103	1 868	1 871	1 585	1 474	-283	-397
<i>Viande bovine</i>	123	109	77	79	-46	-30	471	439	326	301	-145	-138
<i>Viande porcine</i>	79	80	75	75	-4	-5	312	308	299	293	-14	-15
<i>Volaille</i>	78	80	86	77	8	-3	311	318	350	279	39	-38
Prod. préparés de la pêche	305	301	54	56	-251	-245	1 106	1 108	237	230	-870	-878
Prod. à base de fruits & lég.	381	367	169	181	-211	-186	1 402	1 425	635	668	-767	-756
Huiles, tourteaux, corps gras	335	272	101	92	-234	-180	1 219	1 127	421	376	-799	-751
<i>Tourteaux</i>	132	133	24	12	-108	-121	544	575	76	48	-468	-527
Produits laitiers, glaces	301	317	575	633	274	316	1 058	1 162	2 153	2 409	1 095	1 247
<i>Fromages</i>	104	117	248	260	143	143	374	423	960	987	586	563
Produits des céréales	138	134	238	237	100	103	533	518	937	908	403	390
Biscuits, pâtisseries, pâtes	163	165	129	140	-33	-25	651	647	505	515	-146	-132
Autres produits alimentaires	547	550	635	643	88	93	2 243	2 261	2 429	2 559	186	299
<i>Sucre</i>	25	23	112	92	87	70	129	119	398	400	269	281
<i>Chocolat, confiserie</i>	171	180	143	149	-28	-30	792	825	607	648	-186	-176
Aliments pour animaux	76	64	165	172	89	108	294	272	648	675	353	404
Boissons	293	254	1 200	1 130	907	875	953	944	4 161	3 985	3 208	3 041
<i>Vins, champagne</i>	55	49	694	665	639	615	213	196	2 346	2 226	2 132	2 029
<i>Eaux de vie, alcools</i>	96	92	313	255	217	164	315	344	1 095	1 017	781	673
Tabacs	135	157	35	23	-101	-134	583	517	151	113	-432	-404

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Guillaume Wemelbeke
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2014

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)